

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU MARDI 11 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un le 11 mai à 18H00, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués le 30 avril 2021, se sont réunis en séance à la salle polyvalence sous la présidence de Madame Carole HEULOT.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames BOUDIER, HEULOT, LEFFRAY, LARQUET, PROVOST, ROBERT et, Messieurs ALLETON, CHEVÉE, GASNOT, LOISON, VALOTA.

ABSENT NON EXCUSE : //

ABSENTS EXCUSES : Mmes Liliane MAINGARD et Nicole HERBRON

POUVOIRS : Mme Nicole HERBRON a donné pouvoir à Mme Carole HEULOT

Madame Catherine ROBERT a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur Madame Carole HEULOT, Présidente

Point n°1 : Approbation du compte rendu de la commission du 1^{er} mars 2021

Madame la Présidente a soumis aux membres du CCAS le compte rendu de la commission du 1^{er} mars 2021. Ce dernier a été diffusé préalablement aux membres avant la séance.

Il est demandé aux membres du CCAS de bien vouloir approuver le compte rendu de la commission du 1^{er} mars 2021. Après avoir délibéré, les membres du CCAS approuvent le compte rendu de la commission du 1^{er} mars 2021.

Adopté à l'unanimité

Rapporteur Madame Carole HEULOT, Présidente

Point n°2 : Aides alimentaires et financières

- Dossier 1 : attribution d'une aide financière de 203 € pour un impayé énergie
- Dossier 2 : attribution de 1 bon alimentaire
- Dossier 3 : attribution de 3 bons alimentaires
- Dossier 4 : attribution de 3 bons alimentaires
- Dossier 5 : attribution de 2 bons alimentaires et une subvention de 500 €
- Dossier 6 : attribution d'une aide financière de 700 € pour un impayé énergie
- Dossier 7 : attribution de 2 bons alimentaires sur 3 mois

Adopté à l'unanimité

Divers :

Lettres de remerciement de SARTH'72 et de l'association les Diabétiques de la Sarthe pour la subvention accordée.

Séance levée à 19h15